

Image not found or type unknown



Exonération plafond PSLA

Par **Jenny74**, le **16/04/2019** à **12:46**

Bonjour, rnrnSuite à une demande de bien pour un appartement PSLA (location -accession), nous sommes refusé car notre revenu fiscal de référence 2018 dépasse de 235 euros le plafond. Hors pour un prêt immobilier pour un achat nous sommes trop juste par rapport à nos critères donc ma conseillère bancaire m'a parler du PSLA. rnrnNous sommes vraiment bloqué dans notre projet et aimerions savoir s'il n'existe pas une demande de dérogation pour les 235 euros de déplacement ? rnrnMerci d'avance pour vos conseils.